



Namosa
Prométhéa

APPEL À PROJETS PRIX NAMOSA 2020

13 000 €

Déposez votre candidature
avant le 15.11.2020



 Prométhéa

Le collectif NAMOSA de Prométhéa, est rendu possible grâce au soutien des entreprises mécènes :
ARTONE, BERHIN, BRASSERIE LA HOUPPE, BURO 5, COLORISPRINT, CROMARBO, E-NET BUSINESS,
ENTREPRISE MARC TAVIET, FINTRO NAMUR - MASSART & CO, HUNGRY MINDS, MENUISOL, SOCABELEC, SONAMA

APPEL À PROJETS 2020 Le Prix Namosa récompense des projets créatifs et/ou artistiques pérennes qui peuvent être visibles et accessibles à tous dans la ville de Namur. Les projets candidats peuvent porter sur : la création, la rénovation/transformation, la mise en valeur d'éléments déjà existants ou non.

En 2020, Le Prix Namosa s'élève à 13.000 euros.

L'appel à projets se clôture le 15 novembre 2020, minuit.

[Cliquez ici pour consulter le règlement et vous assurer de l'éligibilité de votre projet.](#)

PROCÉDURE

L'introduction du projet se fait via un formulaire en ligne. Celui-ci est à compléter [ICI](#) au plus tard pour le 15 novembre 2020 (minuit) [Cliquez ici pour télécharger le modèle type de budget.](#)

Les informations fournies doivent être complètes sans renvoi vers un site web. Vous recevrez un accusé de réception du dossier. Les projets incomplets ne seront pas pris en compte. Pour recevoir des informations complémentaires, consultez le règlement ou contactez

anne-celine.burton@promethea.be ou gratienne.dubois@promethea.be par mail.

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR COMPLÉTER VOTRE DOSSIER :

Il est possible de compléter votre dossier en plusieurs fois. Pour ce faire, il vous suffit de:

- compléter provisoirement tous les champs obligatoires
- demander l'envoi de la copie par mail (en fin de dossier)



- d'envoyer votre dossier

Vous recevrez alors un mail avec la copie de votre formulaire. Vous avez la possibilité de modifier vos réponses jusqu'au 15 novembre, minuit.

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE LE PROJET DOIT :

- Être une intervention artistique
- Être visible/accessible au public
- Prendre place dans Namur
- Être réalisé par un artiste/institution résidant en Belgique
- Être installé l'année qui suit la remise du prix
- Être dénué de tout caractère lucratif ou commercial

LE PRIX NAMOSA DE PROMÉTHÉA EST RENDU POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN DES ENTREPRISES

ARTONE, BERHIN, BRASSERIE LA HOUPPE, BURO 5, COLORISPRINT, CROMARBO, E-NET BUSINESS, ENTREPRISE MARC TAVIET, FINTRO NAMUR - MASSART & CO, HUNGRY MINDS, MENUISOL, SOCABELEC, SONAMA